

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

12 JUILLET 2007

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

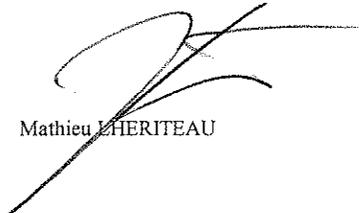
OBJET

**Restauration de la
Rampe des Grottes –
Signature d'une
convention de mandat
avec les propriétaires
privés pour la maîtrise
d'ouvrage des travaux**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.,
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 13 juillet 2007
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 19 juillet 2007
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 juillet 2007

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Mathieu LHERITEAU

L'an deux mille sept, le 12 juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 5 juillet deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Madame DESCHAMPS, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIOUX, Monsieur GARNIER, Madame GENDRON, Monsieur RAVEL, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Monsieur CHARREAU, Madame ISAAC-de LEMOS, Monsieur BINET*, Madame GOMMIER*

*Monsieur BINET (sauf pour le dossier 07 E 00, le procès-verbal de la séance du 7 juin 2007, le compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 07 E 01-02)

*Madame GOMMIER (sauf pour le dossier 07 E 00, le procès-verbal de la séance du 7 juin 2007)

Avaient donné procuration :

Madame CROS à Madame BOISSERIE
Madame CADOREL à Monsieur MOREL
Madame ALLARD à Madame RICHARD
Madame ROCCHETTI à Monsieur TASSEL
Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC
Madame SALHI à Monsieur GARNIER
Monsieur LAURENT à Madame ISAAC-de LEMOS

Etaient absents et excusés :

Madame FRYDMAN
Monsieur LEBRAY

Etait absente :

Madame USQUIN

Secrétaire de Séance :

Monsieur SCHAEFFER

OBJET : RESTAURATION DE LA RAMPE DES GROTTES - SIGNATURE D'UNE
CONVENTION DE MANDAT AVEC LES PROPRIETAIRES PRIVES POUR
LA MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX

RAPPORTEUR : Monsieur BERLIE

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le 9 novembre 2006, le Conseil Municipal a confié la maîtrise d'œuvre des travaux de restauration de la Rampe des Grottes et du Mur des Lions à Monsieur Philippe OUDIN, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Ce projet implique la réalisation de travaux sur trois propriétés distinctes :

- celle de Madame Jeanne LOUIS-DREYFUS (propriétaire du Mur des Lions Sud) ;
- celle de la Société Foncière Lyonnaise (propriétaire du Mur des Lions Nord) ;
- celle de la Ville de Saint-Germain-en-Laye (propriétaire de la Rampe des Grottes).

Afin de simplifier les procédures et rationaliser les coûts, il est souhaitable d'avoir un maître d'ouvrage unique pour la réalisation des travaux.

Il est donc demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe d'une maîtrise d'ouvrage unique assurée par la Ville,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mandat correspondante avec les deux propriétaires privés, et à solliciter toutes les autorisations administratives et engager les démarches réglementaires d'urbanisme nécessaires à la réalisation de cette opération,
- signer tous les documents se rapportant à cette opération.

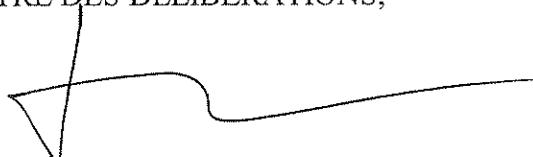
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOPTE, à l'unanimité, l'ensemble des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye